

JUILLET  
AOÛT  
SEPTEMBRE  
2020

# Refllet

SAINT-PALAIS-SUR-MER



DOSSIER SPÉCIAL

## De nouveau, respirer !

COVID-19 / APRÈS LA CRISE,  
L'ÉCLAIRCIE TANT ATTENDUE...



SAINT  
PALAIS  
SUR-MER

# sommaire

 **3**  
Temps fort

 **4**  
Rétrospective

 **6**  
L'actu

  
**11**  
Zoom sur...  
Les élections

 **15**  
Conseil municipal

  
**18**  
Dossier Spécial  
Covid-19

 **24**  
Un peu d'histoire

 **25**  
Agenda

 **36**  
Les associations

 **37**  
Expression libre  
État civil

 **38**  
Sur Instagram

## Édito

**Chers Saint-Palaisiens,  
Chères Saint-Palaisiennes,**



« **Un nouvel élan pour une passion intacte** », tel était notre slogan de campagne lors des élections municipales du 15 mars dernier. L'équipe nouvellement élue est composée de conseillers municipaux de la précédente mandature mais aussi de nouveaux visages pour mener à bien notre programme.

L'élection de ce nouveau conseil municipal, qui n'a pu prendre ses fonctions que le 23 mai, est habituellement le temps fort dans la vie démocratique communale. Cette fois-ci, il a dû s'adapter à l'actualité, aussi grave qu'inédite : **la pandémie de Coronavirus Covid-19** qui sévit depuis le début de l'année dans le monde entier et notamment en France.

Ses conséquences extraordinaires et désastreuses touchent l'ensemble de nos concitoyens sur la totalité des secteurs d'activité, jusque dans notre plus profonde intimité.

Cette période de confinement sanitaire puis de déconfinement progressif ont été source d'inquiétudes et de tensions bien compréhensibles de la part de nos concitoyens. **L'équipe actuelle qui m'entoure et moi-même en avons pris toute la mesure. Et sachez que nous les ressentons et partageons.**

Dès lors, nous avons agi en conséquence selon les préconisations et les obligations gouvernementales, en tenant compte de la réalité du terrain. Vous trouverez dans ce magazine municipal particulier le détail de nos actions et perspectives.

La municipalité continuera de faire tout son possible pour qu'à la sortie de cette crise, nous puissions **retrouver notre dynamique et notre sérénité, plus forts et plus solidaires.**

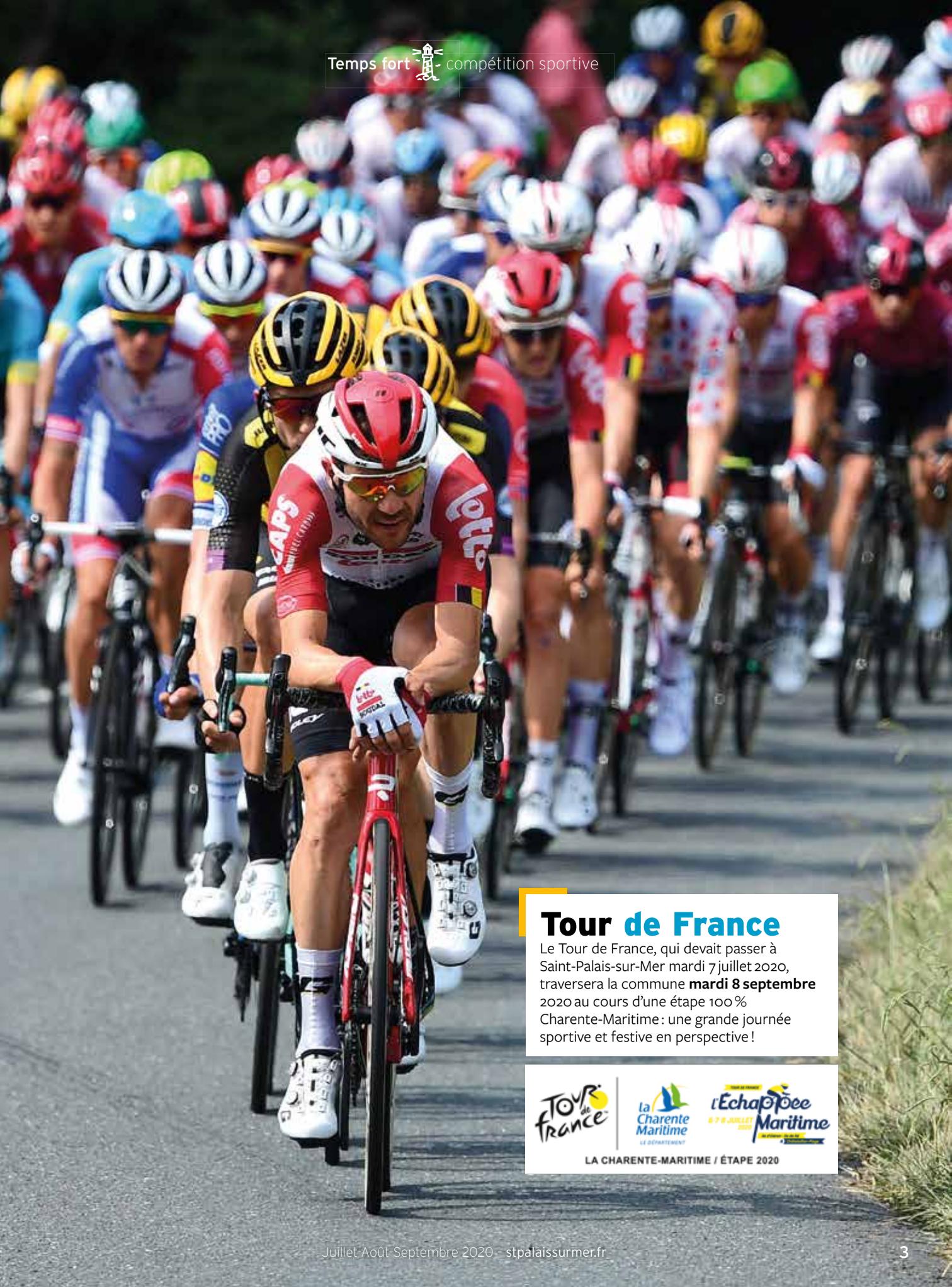
**PASSIONNÉMENT VÔTRE**  
**Claude BAUDIN**  
Maire



Retrouvez *Reflét* en ligne sur  
[stpalaissurmer.fr](http://stpalaissurmer.fr)



Responsable de la publication : Claude BAUDIN /  
Responsable de la rédaction : Fabienne LABARRIÈRE /  
Participants : Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL /  
Responsable de la communication : Baptiste TONIN /  
Chargée de communication : Kristell GOYEAU / Design graphique  
et réalisation du magazine :  scoop communication 11733-MEP /  
Impression : Atlantique Offset - La Tremblade  PEFC 10-31-1685 /  
Couverture : œuvre réalisée par JBen (mai 2020).



## Tour de France

Le Tour de France, qui devait passer à Saint-Palais-sur-Mer mardi 7 juillet 2020, traversera la commune **mardi 8 septembre 2020** au cours d'une étape 100 % Charente-Maritime : une grande journée sportive et festive en perspective !

TOUR  
de  
France

la  
Charente  
Maritime  
LE DÉPARTEMENT

6-7 & 8 JUILLET  
2020  
l'Échappée  
Maritime

LA CHARENTE-MARITIME / ÉTAPE 2020



**7 JANVIER**

### Vœux du maire à la population à la salle des fêtes

En tout début d'année, Monsieur le Maire remettait la médaille de la ville à Jocelyne BESNARD, présidente de l'association du don du sang bénévole de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer.



**30 JANVIER**

### Visite inaugurale de la salle Michel LEGRAND

En présence de Dominique BUSSEREAU, président du conseil départemental, Corinne IMBERT, sénatrice, Claude BAUDIN, maire de Saint-Palais-sur-Mer, Fabienne LABARRIÈRE, adjointe à la culture, Daniel LAURENT, sénateur et Jean-Pierre TALLIEU, président de l'agglomération Royan Atlantique.

**31 JANVIER**  
**Concert de jazz**  
**« Jean-Marc MONTAUT quartet »**

Premier concert dans la nouvelle salle Michel LEGRAND.



**15 MARS**  
**1<sup>er</sup> tour des élections municipales**

L'équipe « Saint-Palais Passionnément » élue au premier tour.



**DU 17 MARS**  
**AU 11 MAI**  
**Confinement de la population en France**

Plus personne dans les rues saint-palaisiennes... ou presque.

**8 MAI**

### Cérémonie commémorative

au Monument aux morts,  
en comité restreint.



**12 MAI**

### Réouverture du groupe scolaire Lucien Robin

dans le respect des mesures  
sanitaires en vigueur.



**À PARTIR DU 16 MAI**

### Distribution en porte-à-porte de masques

aux habitants par  
des élus et bénévoles.

**23 MAI**

### Élection du maire par le conseil municipal

Remise symbolique de  
l'écharpe tricolore, par les  
deux plus jeunes conseillers  
municipaux, à Claude  
BAUDIN, tout juste élu maire  
pour un troisième mandat.



**21 MAI**

### Réouverture progressive des plages

fermées depuis le 19 mars  
par arrêté préfectoral.



**TRAVAUX**

# Votre cadre de vie s'embellit

Présentation des principaux travaux réalisés sur la commune.



## Avenue de la Source

Réaménagement avec création d'un cheminement piéton et d'une piste cyclable bidirectionnelle d'un côté de l'avenue et, de l'autre, de places de stationnement et de trottoirs enherbés permettant l'infiltration des eaux de pluie.



## En chiffre...



**380** m<sup>2</sup>

de pavés sur la promenade



## Promenade de Steisslingen

Après reprise du réseau d'assainissement par la CARA, la promenade, devenue accidentogène suite aux soulèvements des dalles de béton désactivé, a été réaménagée en pavés grès et béton désactivé.

## Place de l'Océan

Reprise de la place en béton désactivé, à l'instar de l'aménagement de la promenade de Steisslingen (travaux réalisés par la CARA après réhabilitation de ses ouvrages) et remplacement du mobilier urbain.



## Fleurissement

devant l'hôtel de ville réalisé par les agents des espaces verts.

## Espace Le Spot

Finalisation des travaux et aménagements extérieurs.



## Rue du Logis Vert

Reprise des revêtements de chaussée et trottoirs pour achever l'intégralité de la rue (entre Le Spot et la Cave parisienne).

## Avenue de la Grande Côte

Reprise de la couche de roulement avant le rond-point de l'olivier pour le passage du Tour de France.

## Rue du colonel Cornubert

Réfection des trottoirs.

## Rue du Platin

Réfection des caniveaux et trottoirs.

## COMMUNICATION

# Reflet change de look

Format plus compact, mise en page ajustée aux codes journalistiques et au confort de lecture, esthétique énérgique et tendance, votre magazine municipal se pare d'un nouvel écriin.

C'est l'agence Scoop communication, sélectionnée à l'issue d'une consultation lancée en décembre dernier, qui en conçoit dorénavant la mise en page graphique. La définition de la ligne éditoriale et l'écriture des articles sont toujours effectuées par le service communication de la mairie. Bien que ce premier numéro soit réalisé dans des condi-

tions particulières, de nouvelles rubriques voient le jour et continueront de faire leur apparition : le temps fort, un peu d'histoire, coup de cœur de la médiathèque, sélections de photos Instagram...

Nous espérons que vous apprécierez cette évolution et vous souhaitons une agréable lecture.



## Le chiffre...



# 3 600

c'est le nombre  
d'exemplaires édités  
à chaque numéro.

## ENVIRONNEMENT

# « J'embellis mon jardin, j'embellis ma maison, j'embellis ma commune. »



Pour cette nouvelle édition des Maisons et Jardins Fleuris, une sélection sera faite depuis l'espace public. **Les critères portent sur l'effort fourni en matière de choix des végétaux, gestion de l'eau, des déchets verts, de l'emploi du paillage et de la réduction voire la suppression des produits phytosanitaires.**

Catégories :

- maison avec jardin visible de la rue
- appartement avec balcon ou terrasse visible de la rue
- commerces, hôtels, restaurants
- jardins potagers

Une soirée conviviale récompensant les plus beaux jardins sera organisée en mairie.

## ENVIRONNEMENT

# Construction de nichoirs Appel à volontaires

La commune de Saint-Palais-sur-Mer et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ont signé en 2019 une convention pour la création d'un refuge LPO dans le parc Raymond Vignes. Cette labellisation s'inscrit dans le cadre de la politique communale de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

À cet égard, le parc du lac Raymond Vignes est un lieu doté d'une faune et d'une flore particulièrement riches avec de forts enjeux de conservation au cœur de la ville.

Le programme national « Refuges LPO », premier réseau des jardins écologiques de France, accompagne les collectivités pour accueillir la biodiversité sur les espaces verts et pour sensibiliser le public.

Après un diagnostic environnemental pour recenser les nombreuses espèces présentes sur le site, la LPO a préconisé un plan d'actions pour en améliorer la gestion, notamment avec la création d'aménagements pour favoriser

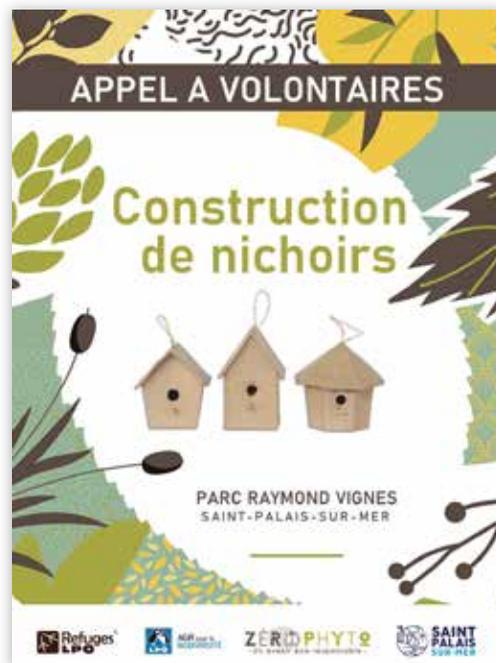
l'accueil de la faune sauvage.

L'installation de nichoirs spécifiques pour favoriser la nidification des oiseaux en est un exemple, avec la présence de 45 espèces d'oiseaux dont 38 nichoirs sur le parc.

Les nichoirs permettent de combler le manque de cavités naturelles. Ils contribuent à renforcer les populations existantes, favorisent l'accueil et également la reproduction d'espèces pour le moment absentes.

Aujourd'hui, cet aménagement nécessite la construction de 40 nichoirs dont les plans détaillés (plusieurs types selon les espèces d'oiseaux) nous ont été fournis par la LPO. Pour les réaliser, la municipalité souhaite faire appel au volontariat en fournissant de son côté les matériaux nécessaires (bois) à leur construction ainsi que la méthodologie.

Si vous avez l'âme bricoleuse et êtes sensibilisé à cet enjeu, vous pouvez prendre contact avec la municipalité.



• M<sup>me</sup> Sandrine PROUST  
• Adjointe au maire chargée  
• de l'environnement  
• s.proust@stpalaissurmer.fr  
• Tél. : 06 15 90 79 26



## Concours photo

La ville de Saint-Palais-sur-Mer organise un concours photo ayant pour thème : « La nature insolite ». Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs jusqu'au 31 août 2020.



• Le règlement et la  
• fiche d'inscription sont  
• téléchargeables sur le site de  
• la ville : [www.stpalaissurmer.fr](http://www.stpalaissurmer.fr)

## Nouveaux locaux pour la police municipale

Depuis fin 2019, la police municipale occupe de nouveaux locaux dans l'espace « Le Spot » au 5 rue Émile Grémeau.

La conception de l'ancien poste de police situé rue de l'Église, derrière la mairie, datait des années 80 et devenait vétuste.

Aujourd'hui, plus accessible au public et situé au cœur de la ville, il bénéficie d'équipements modernes, fonctionnels et offre de meilleures conditions de travail aux agents qui l'occupent.



### Horaires d'ouverture

*Hors saison estivale :*  
du lundi au vendredi,  
de 8h à 12h30 et de 13h45 à 17h15.

*En juillet et août :*  
7 jours/7, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.



• Espace « Le Spot »,  
• 5 rue Émile Grémeau  
• Tél. : 06 07 97 09 25

En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17, afin d'être mis en relation avec le commissariat de Royan.



**LABEL**

## Saint-Palais-sur-Mer « aime lire et faire lire »

*La municipalité a obtenu un nouveau label : « Ma commune aime lire et faire lire » récompensant le travail mené conjointement par l'école municipale Lucien Robin, le centre culturel Boris Vian et l'association « Lire et faire lire ».*

Celle-ci intervient depuis plusieurs années au sein de l'école où des bénévoles de l'association viennent lire des histoires aux enfants sur les temps de l'accueil périscolaire du soir et la pause méridienne. La demande de label a été faite en 2019 par la municipalité pour valoriser et pérenniser leurs actions sur la commune.

### Plaisir de lire, plaisir de partager

« Lire et faire lire » est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Créé par le célèbre écrivain Alexandre Jardin il y a une vingtaine d'années, l'objectif était de faire de la France « un peuple de lecteurs ». Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature. Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. Cette action culturelle accompagne les enfants dans leur apprentissage de la lecture. Mis en œuvre conjointement par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union nationale des associations familiales) sur l'ensemble du territoire, « Lire et faire lire » est animé par des coordinations départementales qui accompagnent les bénévoles et assurent le lien avec les structures éducatives.

# Élections municipales 2020

## Une victoire au premier tour

Les élections municipales ont eu lieu dimanche 15 mars 2020. 22 candidats sur 27 de la liste « Saint-Palais Passionnément » sont élus au 1<sup>er</sup> tour.

### RÉSULTATS

Rappel :  
scrutin de liste –  
**27 sièges à pourvoir**

Nombre d'inscrits : 4 060  
Nombre de votants : 1 671  
Bulletins nuls : 23  
Bulletins blancs : 33  
Suffrages exprimés : 1 615  
Soit une participation de 41,16 %

### ONT OBTENU :

#### Liste « Saint-Palais Passionnément » :

**971 voix** soit 60,12 % des suffrages – **22 sièges**  
Claude BAUDIN, Fabienne LABARRIÈRE,  
Jean-Louis GARNIER, Isabelle PRUD'HOMME,  
Daniel DERRIEN, Sandrine PROUST,  
Bruno GUISE, Jeanne FETTU, Guillaume CHÉREL,  
Christine DEFAUT, Stéphane MAGRENON,  
Thierry BLONDEL, Aude TRECOURT-BESSARD,  
Christine FRESSONNET, Éric PILLOTON,  
Isabelle LEPARMENTIER, Pierre BERNARDAUD,  
Fabienne RASSON, Gérard LAVIGNE,  
Lucile NADAUD, David MESCHIN, Maïté FLAUSSE

#### Liste « Saint-Palais Demain » :

**644 voix** soit 39,88 % des suffrages – **5 sièges**  
Guy DEMONT, Marie-Christine BASTARD,  
Jean-Louis FOURNIER, Catherine CODRIDEX,  
Bertrand DOUCET



Claude BAUDIN et la liste « Saint-Palais Passionnément », élus par les Saint-Palaisiens.

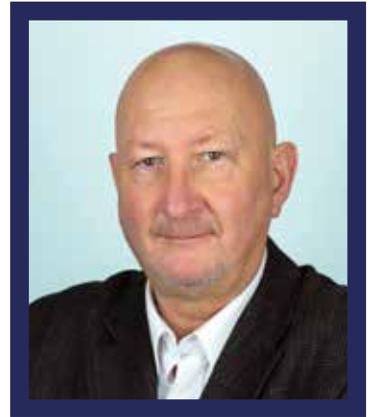
# Le maire et les adjoints



**Claude BAUDIN**  
maire



**Fabienne LABARRIÈRE**



**Jean-Louis GARNIER**



**Isabelle PRUD'HOMME**



**Daniel DERRIEN**



**Sandrine PROUST**



**Bruno GUISE**



**Jeanne FETTU**



**Guillaume CHÉREL**

# Les 3 délégués et 10 autres élus de la majorité



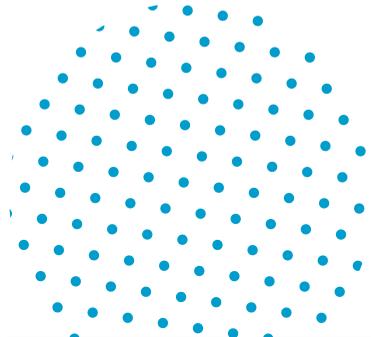
**Thierry  
BLONDEL**



**Christine  
DEFAUT**



**Stéphane  
MAGRENON**



**Pierre  
BERNARDAUD**



**Maïté  
FLAUSSE**



**Christine  
FRESSONNET**



**Gérard  
LAVIGNE**



**Isabelle  
LEPARMENTIER**



**David  
MESCHIN**



**Lucille  
NADAUD**



**Éric  
PILLON**



**Fabienne  
RASSON**



**Aude  
TRECOURT-  
BESSARD**

# Les 5 élus de la minorité



**Guy  
DEMONT**



**Marie-Christine  
BASTARD**



**Catherine  
CODRIDEX**



**Bertrand  
DOUCET**



**Jean-Louis  
FOURNIER**

# Les conseillers communautaires



Les conseillers communautaires (communauté d'agglomération Royan Atlantique) ont été élus en même temps que les conseillers municipaux.

La liste « Saint-Palais Passionnément » remporte ainsi deux sièges attribués à :

- Claude BAUDIN
- Isabelle PRUD'HOMME

La liste « Saint-Palais Demain » remporte un siège attribué à :

- Guy DEMONT



Le maire entouré de ses huit adjoints.

## Installation du conseil municipal

Les 27 nouveaux membres du conseil ont officiellement été installés le 23 mai dernier lors du conseil municipal d'investiture, reporté par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Claude BAUDIN a été élu maire pour la troisième fois consécutive.

### ÉLECTION DES 8 ADJOINTS

1<sup>re</sup> adjointe

**Fabienne LABARRIÈRE**

communication, culture et évènementiel

2<sup>e</sup> adjoint

**Jean-Louis GARNIER**

urbanisme et droit des sols

3<sup>e</sup> adjointe

**Isabelle PRUD'HOMME**

enfance et jeunesse / activités économiques, commerces et artisanat / tourisme

4<sup>e</sup> adjoint

**Daniel DERRIEN**

sécurité et vie des quartiers

5<sup>e</sup> adjointe

**Sandrine PROUST**

environnement et développement durable

6<sup>e</sup> adjoint

**Bruno GUISE**

travaux, voirie et réseaux

7<sup>e</sup> adjointe

**Jeanne FETTU**

sports, loisirs et vie associative

8<sup>e</sup> adjoint

**Guillaume CHÉREL**

finances et TIC (technologies de l'information et de la communication)

Le maire donne également des délégations à trois conseillers :

**Stéphane MAGRENON**

littoral et patrimoine

**Christine DEFAUT**

affaires sociales

**Thierry BLONDEL**

santé

# Principales décisions du conseil municipal

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site de la ville [www.stpalaissurmer.fr](http://www.stpalaissurmer.fr)

## SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2019

### Budget primitif 2020 / engagement dépenses d'investissement

- Dépenses d'investissement engagées à hauteur de
- 1 615 410 € avant le vote du budget primitif 2020.

### SC ALPANGA / confirmation constitution de partie civile

- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de
- confirmer la volonté de la commune de se
- constituer partie civile dans l'affaire susvisée.

### Espace « Le Spot » / vente locaux commerciaux et parkings

- Approbation de la vente à la société KOLOCK
- IMMOBILIER (Saint-Yrieix-sur-Charente) des 3 cellules
- commerciales de la copropriété de l'immeuble
- « Le Spot », ainsi que le local annexe « réserve »
- au prix de 370 000 €, et les deux emplacements
- de stationnement au prix de 36 000 €.

## SÉANCE DU 21 JANVIER 2020

### Débat d'orientation budgétaire 2020

- Le conseil municipal, après en avoir
- débattu, prend acte du rapport
- d'orientation budgétaire 2020 et du
- débat d'orientation budgétaire qui l'a
- suivi. Il constitue la première étape du
- cycle budgétaire annuel de la collectivité.

### Salle de cinéma-spectacles Michel Legrand / approbation délégation de service public

- Approbation du choix de la SARL
- CINEODE pour assurer, en tant
- que délégataire, l'exploitation de
- la salle de cinéma Michel Legrand
- au sein de l'Espace Le Spot.
- Approbation de la convention de
- délégation de service public sous forme
- d'un affermage pour une durée de 7 ans.

### Adhésion à la charte "une plage sans déchet plastique"

- Décision d'approuver l'adhésion à la
- charte "une plage sans déchet plastique".

### Modification n° 2 du plan local d'urbanisme / engagement de la procédure

- Décision d'autoriser Monsieur le Maire à prescrire par arrêté
- la modification n° 2 du PLU pour permettre la suppression
- de l'emplacement réservé n° 17 (initialement prévu pour
- l'aménagement d'une école de voile) et de définir les
- règles adaptées à la mise en œuvre des projets sur les sites
- suivants : « Béthanie » et « Foyer Creusois ». La modification
- n° 2 du PLU fera l'objet d'une enquête publique.

### Modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme / engagement de la procédure

- Le conservatoire du littoral a proposé de mettre à disposition
- de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) une de
- ses propriétés situées sur la commune. Il a été présenté à la
- collectivité un projet de création d'un centre de sauvegarde
- pour la faune sauvage dans ce massif forestier.
- Cependant, le règlement de la zone Nh du PLU (zone naturelle
- d'habitat modéré) ne permet pas la réalisation de ce projet.
- Pour ce faire, il convient de modifier les dispositions du
- règlement de cette zone, uniquement sur cette unité foncière.
- Décision d'autoriser Monsieur le Maire à engager
- par arrêté une procédure de modification simplifiée n° 2
- du PLU pour permettre la réalisation de cet objectif.

## SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2020

### Reprise anticipée des résultats 2019

Approbation de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019.

Affectation des résultats de l'exercice 2019 comme suit :

À inscrire au budget 2020		
002 - R	Excédents de fonctionnement	0,00 €
001 - R	Excédents d'investissement	2 263 132,16 €
1068 - R	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 681 365,94 €

### Fixation des taux d'imposition 2020

Décision de fixer les taux d'imposition 2020 suivants :

<b>Taxe d'habitation</b>	10,19 %
<b>Taxe foncier bâti</b>	21,57 %
<b>Taxe foncier non bâti</b>	40,78 %

### Subventions aux associations

Attribution au titre de l'exercice 2020 des subventions aux associations à hauteur de 33 830 € et au titre à caractère exceptionnel (événements ponctuels en 2020) à hauteur de 28 000 €.

### Budget primitif 2020 / budget principal

Adoption du budget primitif 2020 / budget principal :

- par chapitre pour la section de fonctionnement à hauteur de 8 328 000 €,
- par opération d'équipement ou chapitre pour les dépenses hors opération pour la section d'investissement à hauteur de 8 798 000 €.

Les opérations d'équipement comprenant les restes à réaliser 2019 (1 886 874,92 €) et le budget primitif 2020 (2 509 150 €), soit un total de 4 396 024,92 €.

### Établissement public foncier / logement social / projet d'action foncière / confirmation de l'intérêt général

Décision :

- de confirmer l'intérêt général du projet d'action foncière pour le développement de l'offre de logement social sur la commune de Saint-Palais-sur-Mer,
- d'autoriser l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) à solliciter auprès du préfet de la Charente-Maritime la déclaration d'utilité publique pour les 4 sites, correspondant aux parcelles suivantes : Bernezac, Maine Bertrand nord, marais de la Palud, moulin de Vessac,
- d'autoriser l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) à solliciter auprès du préfet de la Charente-Maritime la déclaration de cessibilité pour les 3 sites, correspondant aux parcelles suivantes : Bernezac, Maine Bertrand nord, moulin de Vessac.

## SÉANCE DU 23 MAI 2020



### Élection du maire

Claude BAUDIN est seul candidat.

Ont obtenu :

- Claude BAUDIN : 22 voix
- Fabienne LABARRIERE : 5 voix

Claude BAUDIN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

### Élections des adjoints

Le conseil municipal est invité à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection de 8 adjoints. Claude BAUDIN présente une liste de 8 membres. Aucune autre liste n'est proposée. La liste présentée est donc élue.

Détails page 11 à 14.

## SÉANCE DU 4 JUIN 2020

### Commissions municipales / constitution

Décision de créer les commissions ainsi que le nombre d'élus qui les composent et de procéder à l'élection des membres de chaque commission. Retrouvez sur [www.stpalaissurmer.fr](http://www.stpalaissurmer.fr) le détail des commissions, du conseil d'administration du centre communal d'action sociale, du syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural et celui de la voirie, du syndicat départemental informatique (Soluris) et du comité de jumelage.

### Fixation des indemnités de fonction du maire et des adjoints

Décision à compter du 23 mai 2020, date de l'installation du conseil municipal, d'approuver l'enveloppe maximale des indemnités susceptibles d'être allouées aux maire, adjoints et délégués et d'en fixer le pourcentage par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

### Majoration des indemnités de fonction du maire et des adjoints

Décision d'approuver les majorations des indemnités dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées pour les communes touristiques.

### Délégations au maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

Décision de déléguer au maire les compétences nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité, dont il rendra compte à chaque réunion du conseil municipal.

### Actes administratifs / représentation de la commune

Décision de désigner Fabienne LABARRIÈRE, 1<sup>re</sup> adjointe, pour la représentation de la collectivité à l'acte.



© Markus Fauvelle

### Exploitation des plages du Bureau et de Nauzan / délégation de service public / approbation

Décision d'approuver le choix du « club des hippocampes », géré par Monsieur Johan Prouteau, pour assurer, en tant que délégataire, l'exploitation du lot n°1 – club de plage – plage du Bureau, et celui du « club Mickey », géré par Monsieur Baptiste Bouchet, pour assurer, en tant que délégataire, l'exploitation du lot n°2 – club de plage – plage du Bureau. Approbation de la convention de délégation de service public (sous-traité d'exploitation) sous forme d'un affermage pour une durée de 6 ans.

### Aménagement durable des stations / convention marchés

Décision :

- d'approuver le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude préalable « aménagement durable des stations » entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et le GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine,
- de solliciter l'aide au financement relative à ce dossier de la région Nouvelle-Aquitaine (40 % du montant HT), du département de la Charente-Maritime (30 % du montant HT) et de la banque des territoires (10 % du montant HT).

# DOSSIER spécial

## De nouveau, respirer !

Covid-19 / après la crise,  
l'éclaircie tant attendue...



*L'ampleur de la pandémie de Covid-19 a bouleversé l'organisation de la société française depuis le mois de mars dernier. Les mesures sanitaires mises en place pour lutter contre son expansion ont considérablement impacté notre quotidien, à l'image du grand confinement puis du déconfinement progressif. Depuis le début de cette crise inédite, la municipalité s'est mobilisée pour assurer la continuité des services publics essentiels. En ce début d'été, la saison touristique s'annonce aussi attendue qu'indécise, avec l'espoir de pouvoir en profiter, malgré tout. Le point sur la situation.*

# La continuité des services municipaux pendant le confinement

*Pendant la durée du confinement, les lieux et équipements publics de la ville ont été fermés. Les services municipaux essentiels ont été assurés.*

Les équipes municipales ont dû faire preuve de réactivité et d'adaptation. L'ensemble des équipes s'est mobilisé pour continuer à assurer un service aux administrés, tout en respectant les mesures dictées par le gouvernement dans le cadre du confinement.

## Des mesures d'hygiène renforcées en mairie

Sens de circulation modifié à l'hôtel de ville, distances de sécurité obligatoires, écrans de protection, rendez-vous privilégiés, mise à disposition de gels... de nouvelles mesures d'hygiène ont fait leur apparition.



## La police municipale sur le terrain.

Du 17 mars au 10 mai, le service a été mobilisé 7 jours sur 7 afin de veiller au respect des mesures, en relation avec les services de la police nationale du commissariat de Royan. Au programme : pédagogie, contrôles, explications sur les modalités d'application du confinement, mais également reconnaissance et surveillance des commerces et des résidences fermés, afin de garantir tranquillité et sécurité.

## Des élus mobilisés

L'équipe municipale sortante a continué d'assurer la gestion des affaires courantes de la commune face à cette crise. Une permanence en mairie a fonctionné chaque jour avec réunions de travail en visioconférence ou en présentiel lorsque cela était nécessaire.

### Mise en place d'un numéro d'entraide

Pour assister les personnes âgées, isolées et/ou fragiles, la ville a activé le numéro de téléphone habituellement dévolu à l'astreinte des élus. Au bout du fil, des conseillers municipaux ont été à l'écoute 7 jours sur 7 apportant une aide quant aux déplacements, courses de première nécessité, entraide face à l'isolement, soutien psychologique...

ENTRETIEN AVEC...



**Laetitia Dessaivre,**  
Directrice des services techniques

**Comment se sont organisés les services techniques pendant cette période de confinement ?**

*Les agents ont été confinés deux semaines, le temps d'organiser une reprise du travail en toute sécurité. À l'issue de cette période, nous avons repris notre activité pour procéder à l'entretien courant de la commune : propreté de la voirie, petit entretien, tonte des espaces verts.*

**Quelles sont les mesures concrètes prises pour garantir la sécurité des agents municipaux ?**

*Nous avons fonctionné en deux équipes sur la journée pour limiter les croisements lors d'une pause méridienne. Des masques et des gants jetables sont fournis aux agents, de la solution hydroalcoolique et les gestes barrières recommandés sont mis en place. Une attention particulière a été portée sur les déplacements véhiculés pour limiter au maximum les interactions entre agents.*

**Les travaux de voirie ont eux-aussi été impactés, quelles en sont les prochaines échéances ?**

*Tous les chantiers de voirie ont été arrêtés le mardi 17 mars. Après l'élaboration d'un guide par les fédérations du BTP mettant en place des procédures strictes permettant la reprise des chantiers, certains travaux ont repris fin avril. Cela impactera nécessairement la durée d'exécution des dernières tâches.*

**SOCIAL / SOLIDARITÉ**

# Un masque pour chaque Saint-Palaisien

La municipalité a commandé 5 000 masques lavables et réutilisables remis à chaque Saint-Palaisien. À cette commande se sont ajoutés les masques offerts par le département de la Charente-Maritime, la communauté d'agglomération Royan Atlantique et par un particulier, Michel Bernardaud.

Au total, 5 540 masques ont été distribués en porte-à-porte, par une équipe de 60 élus et bénévoles répartis dans les sept quartiers de la ville.

Deux autres distributions ont été réalisées à l'hôtel de ville à destination des personnes non inscrites sur les listes électorales et de ceux qui n'avaient pas reçu leur dotation : 750 masques supplémentaires ont été distribués.

Par ailleurs, l'association Les Pallaidians a confectionné des masques qui ont été distribués aux membres de l'association Le club des amis. La municipalité les en remercie.



## En chiffre...



**5 540**

c'est le nombre de masques qui ont été distribués en porte-à-porte.

# Un déconfinement bienvenu mais surveillé

*Notre commune retrouve peu à peu ses habitudes et sa liberté, mises entre parenthèses au profit de notre santé pendant quelques mois. S'il est désormais possible de retrouver un peu d'air, les mesures barrières continueront de rythmer notre quotidien tout l'été.*

## ÉDUCATION

### Les élèves de retour à l'école Lucien Robin



Depuis le 12 mai, conformément aux directives gouvernementales, les écoliers saint-palaisiens (79 sur 210 les premiers jours) ont retrouvé leur école après deux mois passés loin de la classe et de l'accueil périscolaire. Cette réouverture a été rendue possible grâce au travail important des services de la ville, aux côtés des services de l'Éducation nationale, pour mettre en œuvre l'ensemble des protocoles sanitaires préconisés par les autorités médicales. Cette mobilisation s'est poursuivie au quotidien avec le personnel d'entretien, les ATSEM et les agents de restauration scolaire qui ont tout fait pour accueillir les écoliers dans les meilleures conditions. Un grand merci à tous.



L'équipe du restaurant scolaire a organisé les repas des 62 enfants qui déjeunaient à l'école, répartis sur 2 services décalés, avec 2 à 3 élèves par table.

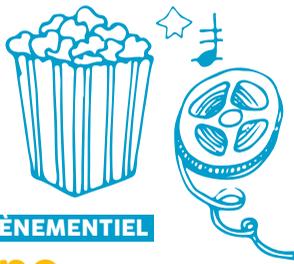
COMMERCE

## Réouverture du marché couvert 7 jours sur 7

Le marché couvert est resté ouvert les mardi et samedi pendant le confinement. Il est désormais **ouvert tous les jours de 8h30 à 13h**, aux conditions habituelles. De nombreuses **mesures sanitaires** ont été garanties pour encadrer cette réouverture. La municipalité et les commerçants se sont mobilisés pour maintenir un service de proximité. Ainsi, plusieurs commerçants du marché ont mis en place un **service de livraison à domicile** afin de continuer à assurer ce service essentiel.



Les mesures sanitaires s'appliquent au marché couvert.



ÉVÈNEMENTIEL

## Une programmation adaptée

La plupart des grands événements saint-palaisiens de l'année 2020 ont malheureusement été annulés suite aux mesures annoncées par le gouvernement dès le mois d'avril. Sont notamment concernés les concerts et spectacles de la salle de spectacles Michel Legrand, les festivals estivaux (Musiques et Gastronomie du Monde, Saint-Palais Parade et Crescendo) ou encore le feu d'artifice du 15 août, reportés à l'année 2021. Malgré cette nouvelle donne, la municipalité a tenu à proposer une programmation estivale variée et adaptée aux circonstances. Parmi les animations estivales : « Ça fait TILT ! », (parcours art et lumière), du cinéma en plein air, une chasse au trésor, des expositions d'art au Vieux clocher...



Retrouvez la programmation dans la rubrique « Agenda » (pages 28 à 33).

CULTURE

## La médiathèque en ligne

La médiathèque du centre culturel Boris Vian a rouvert ses portes avec des horaires d'ouverture et un protocole de prêts-retours adaptés aux dispositifs en vigueur pendant la crise sanitaire. La salle de lecture étant inaccessible jusqu'à nouvel ordre, il est désormais possible d'emprunter ou de réserver les livres via le catalogue en ligne sur le blog de la médiathèque :



[mediatheque.stpalaisurmer.fr](http://mediatheque.stpalaisurmer.fr)





La plage du Bureau, d'abord interdite puis accessible sous conditions.

#### CADRE DE VIE

## Les plages retrouvées

L'accès à nos 15 kilomètres de plages était interdit pendant toute la durée du confinement, au grand désarroi des habitants et promeneurs. Interdiction levée dans un premier temps avec la mise en place du concept de plage dynamique notamment. Puis, dès le début de la seconde phase du déconfinement, cette réglementation a été abandonnée au profit d'une liberté retrouvée ! Il est désormais possible de s'adonner librement au farniente, aux joies de la baignade et autres activités nautiques, tout en posant sa serviette sur le sable. Toutefois, il est fortement recommandé de rester prudent. Si le masque n'est pas obligatoire, le principe d'une distance de sécurité entre les personnes (1 mètre) et l'interdiction de se rassembler à plus de 10 personnes est toujours en vigueur. **Nous comptons sur le civisme de chacun pour que nos plages, si précieuses, puissent rester ouvertes tout l'été.**

#### NAUTISME

## Sortez les voiles !

Le centre nautique municipal de Saint-Palais-sur-Mer, situé avenue de Pontailiac, plage de Nauzan, est ouvert cet été et vous propose des activités variées : stage d'optimist (enfants de moins de 8 ans et seuls à bord), de planche à voile (enfants de plus de 12 ans) ou de surf, location de stand-up paddle, catamaran, dériveur et autre kayak. En revanche, les séances de char à voile sont annulées.

La situation et les conditions pouvant évoluer rapidement, merci de prendre contact avec les agents du centre nautique pour plus de renseignements :



- Centre nautique de Saint-Palais-sur-Mer
- 70 avenue de Pontailiac
- 05 46 23 28 10
- [centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr](mailto:centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr)



# L'Hôtel de la Poste

 par **Stéphane Magrenon**,  
Conseiller délégué au patrimoine



*La Poste a tout récemment transféré ses activités au Spot en décembre 2019. Le moment est donc venu de nous plonger dans l'histoire du bâtiment de notre ancienne poste qui servit autrefois de casino, de salle de spectacle et de café-hôtel-restaurant<sup>1</sup>.*

Rue de l'Océan, dans l'immeuble de l'ancienne poste construit en 1904, plusieurs personnes se sont donné rendez-vous le 14 juillet 1905 pour l'inauguration d'un café. Cet établissement comprend alors une salle de jeux où l'on peut pratiquer le baccara et les « petits chevaux ». Si grâce à son emplacement avec vue sur la conche le café connaît un beau succès, il n'en est pas de même pour les jeux. En 1906, M. Hettrich décide d'y aménager en plus un petit théâtre. Pour l'ouverture de la saison, sans doute inspiré à cette époque par les succès du casino de la Grande Côte, l'établissement du Bureau engage lui aussi des artistes de comédie et d'opérette ainsi qu'un orchestre.

Malgré la présence renouvelée d'une troupe théâtrale et de musiciens les saisons suivantes, les recettes dégagées par le casino continuent de végéter. L'activité des jeux ne semble pas trouver son public et, tout comme au casino de la Grande Côte, nous allons assister à une certaine instabilité directoriale. En effet, le commissaire spécial incite en 1907 M. Hettrich à se faire remplacer, dans le délai d'une semaine, à la direction de son établissement et « à disparaître » de Saint-Palais. Il est remplacé à la direction de l'établissement par M. Lessieux le 17 août 1907. Mauvaise pioche ! Une note de la Sûreté générale s'interroge sur sa probité. Est-il l'escroc qui a sévi dans le rapide de Cologne en 1897, plus connu dans le monde des bonneteurs sous le nom de « Pose » ? Nouveau changement en 1911 avec l'arrivée de M. Binoz qui a des antécédents judiciaires (trois condamnations pour filouterie et escroquerie). Les autorités lui refuseront logiquement l'ouverture de la salle des jeux. Il n'y aura donc plus de casino au Bureau à compter de 1911.

Dès lors, l'hôtel va changer de nom et prendre l'appellation « Hôtel de Paris » puis, probablement

après la Première Guerre mondiale, se transformer en « Hôtel Excelsior ». Dans les publicités, cet établissement se vante d'être un café-restaurant de premier ordre où l'on dispense une cuisine bourgeoise. En 1947, Alfred Bonnette rachète le fonds de commerce de l'hôtel Excelsior pour y installer un casino en attendant la reconstruction de son établissement à la Grande Côte. En effet, celui-ci a été complètement détruit par les bombardements d'avril 1945. Le « Casino des Pins » fonctionnera quelques saisons au nom de madame Bonnette. Confrontée à l'exiguïté de son bureau de poste situé villa Roudinella (27 rue de l'Océan), la municipalité, après avoir sondé le propriétaire (M. Delavenne), valide le principe de l'achat le 26 janvier 1951. Néanmoins, des transactions pour racheter le droit au bail de M<sup>me</sup> Bonnette n'aboutiront qu'en 1954. Une fois quelques travaux de réfection et d'aménagement effectués, la nouvelle poste ouvre ses portes en 1955. Pour sa plus grande gloire, notre bureau de poste servira de décor à une scène du film *Stavisky* d'Alain Resnais, tourné en 1974.



<sup>1</sup>Sources : *Histoire de Saint-Palais-sur-Mer : naissance et essor d'une station balnéaire*, Stéphane Magrenon, Keimola, 2013 ; Archives nationales 19870672-123 ; Archives municipales 1m24-26.

« Ça fait TILT »

## Parcours Art et Lumière

**DU 3 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE 2020**  
**SAINT-PALAIS-SUR-MER /**  
**VAUX-SUR-MER**

Un parcours dans la ville qui se découvre au fil de la visite ou au hasard au détour d'une rue. Plusieurs points espacés dans la ville sont mis en valeur par l'installation de structures poétiques et colorées. Proposé sur plusieurs semaines, chacun peut choisir son moment de découverte, de jour comme de nuit. Une façon de découvrir Saint-Palais-sur-Mer sous un nouveau jour et d'offrir aux regards des passants et des habitants un tableau coloré rempli de joie et d'espoir.

Le parcours proposé ici crée le lien entre Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer pour un émerveillement toujours renouvelé. Il offre différents espaces festifs et joyeux qui peuvent s'apprécier de jour comme de nuit et qui réenchangent les lieux pour y apporter une nouvelle dynamique.

### Au lac du parc Raymond Vignes : l'Herbum Follus

Luminaire de grande envergure qui évoque une touffe d'herbes géantes, un bouquet d'herbes folles aux pointes rougeoyantes. L'ensemble offre une vision enchantée d'une végétation futuriste tout en gardant une esthétique très contemporaine par sa forme épurée et élancée, et apporte élégance et caractère à l'environnement qu'il investit.

### Place du Commerce : le Bouquet d'abat-jour

C'est un ensemble de luminaires qui dépoussière les traditionnelles lampes de nos salons. Au bout de 9 tiges gracieusement courbées s'épanouissent des abat-jour blancs

qui, à la nuit tombée, dévoilent la surprenante magie de leurs couleurs. Tels les fragments mobiles et colorés d'un kaléidoscope, les abat-jour du Bouquet s'animent en une infinie combinaison d'images, jouant sur la dynamique de l'espace et du temps et révèlent un univers moderne et onirique.

### Place de l'Océan : les Pivoines

Fleur délicate et distinguée, la pivoine s'étire gracieusement en un bouquet de trois fleurs qui offrent au soleil leurs pétales blancs finement découpés. De nuit, les étamines en son cœur s'illuminent d'un rouge ardent qui réchauffe ses pétales et diffuse par transparence sa chaleureuse lumière. Plus bas, les tiges de la plante sont subtilement mises en valeur par un éclairage diffus qui invite également à s'asseoir autour des fleurs pour profiter de la vue et l'ambiance paisible.



### À Vaux-sur-Mer

- Plage de Nauzan : l'Astéra
- Parc hôtel de ville : les Pivoines
- Place du marché : les Mi-gratteurs et les Herbums rouges
- Entrée parc des sports : les Pissenlits

6 PAGES DE PROGRAMMATION À SAINT-PALAIS-SUR-MER.  
[stpalaissurmer.fr/agenda/](http://stpalaissurmer.fr/agenda/)

PARCOURS ART & LUMIÈRE

Un événement  
VAUX / SAINT-PALAIS  
Mer

# ÇA FAIT TILT!



VAUX  
SUR  
MER

À VAUX-SUR-MER ET SAINT-PALAIS-SUR-MER  
DU 3 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE 2020

SAINT  
PALAIS  
SUR-MER

# Les événements récurrents de votre été

**TOUS LES LUNDIS DU  
13 JUILLET AU 10 AOÛT**

## Chasse au trésor

• entre 9 h 30 et 12 h (fin du jeu à 13 h).

À la découverte du patrimoine saint-palaisien ! Embarquez dans l'aventure et récoltez le maximum de pépites pour vous rapprocher de l'île Utopya et ainsi gagner votre part du butin. Plus vous serez proches de l'île, plus la part sera grosse !



© Adobe Stock

À disposition de l'équipage : un livret truffé d'énigmes et de défis à relever à travers la ville (parcours à réaliser à pied ou à vélo).

Déroulé du jeu : l'équipe est accueillie par notre animatrice pour une brève explication sur l'aventure et remise du carnet de bord. L'équipe devra se rendre sur différents lieux (commerces et sites touristiques de la ville) pour répondre aux questions et relever tous les challenges indiqués sur le livret de jeu. Quand votre carnet de bord est terminé, retour au point de rendez-vous pour connaître la part de votre butin ! 1 équipe = 5 personnes maximum.

📍 **Rendez-vous place de l'Océan**  
**Le jeu peut se faire en totalité ou partiellement. Lots à gagner. Animation gratuite.**

## MARCHÉS NOCTURNES

• **Les lundis**  
**17 h-minuit : marché des terroirs.** Place de l'Océan.

## VISITES GUIDÉES

« **Sur le sentier des Douaniers** »

Durée 2 h.

**À PARTIR DU 21 JUILLET  
ET EN AOÛT**

- les mardis à 9 h 30,
- les vendredis à 9 h 30.

**EN SEPTEMBRE**

- les mardis à 9 h 30 (sauf le 22 septembre)

Découverte des carrelats, des rochers légendaires et visite de la chapelle des aviateurs. Aux portes du plus vaste estuaire d'Europe, entrez dans un univers maritime extraordinaire, entre navires de commerce, pirates et naufrageurs.

Distance : 1,2 km.

Rendez-vous au bureau d'information touristique de Saint-Palais-sur-Mer.

**Tarifs : 6 € / 3 € pour les enfants de 6 à 12 ans / gratuit pour les moins de 6 ans.**

Balade commentée destinée à toute la famille. Chiens acceptés tenus en laisse. Non accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes (prévoir un porte-bébé). Ne pas oublier casquette, petite bouteille d'eau et crème solaire.

**Réservation obligatoire dans les bureaux d'information touristique.**



## Médiathèque

### L'heure du conte d'été : « Dans le ventre de l'arbre »

**DU 22 JUILLET AU 19 AOÛT**

• les mercredis à 10 h 30

Dans un écrin de verdure, venez trembler, rire ou vous étonner en famille. Cette année, nous vous donnons rendez-vous « Dans le ventre de l'arbre », thème de notre saison.

Les spectacles, proposés par notre bibliothécaire-jeunesse ont lieu en extérieur (annulation en cas de météo défavorable). Le 19 août, Marguerite Pouch, conteuse professionnelle, sera notre invitée.

**Vos rendez-vous :**

**22 juillet :** « L'arbre merveilleux »

**29 juillet :** « Dans le ventre de l'arbre »

**5 août :** « Secrets de baobabs »

**12 août :** « À l'ombre du cocotier »

**19 août :** « Il était une fois un arbre » par Marguerite Pouch

📍 Centre Culturel Boris Vian – Médiathèque

**Dès 4 ans. Gratuit. Renseignements et réservations au 05 46 23 96 70.**

LA PROGRAMMATION DES ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX ÉTANT LIÉE AUX MESURES GOUVERNEMENTALES, NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER RÉGULIÈREMENT LE SITE DE LA VILLE [WWW.STPALAISURMER.FR](http://WWW.STPALAISURMER.FR)

## JUILLET

DU 17 JUIN AU 20 JUILLET

### Exposition d'art contemporain au Vieux clocher : « Aux filles de l'eau »

Peintures de Safia BOLLINI et sculptures de Marik KORUS. Un voyage artistique maritime.

● Ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h (sauf le mardi).

Entrée 1 € au profit de la rénovation du bâtiment (gratuit pour les moins de 16 ans).

Point de vue remarquable à 360° au sommet du clocher.



DU 29 JUIN AU 28 AOÛT

● Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 10 h 30.

### Animation « Sport et bien-être »



Proposée par l'association Cap sur Saint-Palais-sur-Mer, en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif et les associations sportives de Charente-Maritime. Activités encadrées par des moniteurs diplômés : gym, renforcement musculaire, taïso, cardio.

📍 Plage de la Grande Côte (poste de secours côté Est de la plage). Renseignements au 05 46 23 22 58 **Gratuit.**

MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET

● 19 h-22 h 30

### Chill party by R@dio Saint-Palais

Esplanade de la Grande Côte. Face à la plage et à la baie de Bonne Anse. Transats (nombre limité, possibilité d'apporter vos sièges), découverte musicale, convivialité et respect des gestes barrières.

## Vaux-sur-Mer



Afin de soutenir le milieu culturel et d'offrir des moments de partage, la commune de Vaux-sur-Mer souhaite maintenir des événements, à condition qu'il n'y ait aucun risque sanitaire :

- Des cinémas de plein air le mardi.
- Des marchés de créateurs le mercredi.
- Des concerts le jeudi.

Programmation susceptible d'être modifiée en fonction de la situation sanitaire. Plus de détails sur le programme [www.vaux-sur-mer.fr](http://www.vaux-sur-mer.fr) / [www.facebook.com/vauxsurmer](https://www.facebook.com/vauxsurmer)



MERCREDI 15 JUILLET

## Chill party by R@dio Saint-Palais

🕒 19 h-22 h 30

Esplanade de la Grande Côte. Voir détails mercredi 1<sup>er</sup> juillet.

DU 3 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE

### Ça fait TILT !

#### Parcours art et lumière

Un grand évènement « Vaux / Saint-Palais-sur-Mer ».

Des lieux symboliques de notre patrimoine sont mis en valeur grâce à l'installation de structures poétiques, colorées et lumineuses qui réenchangent les lieux et leur apportent une nouvelle dynamique. Le parcours peut s'apprécier de jour comme de nuit.

.....

**VENDREDI 3 JUILLET**

🕒 19 h-22 h 30

#### Chill party by R@dio Saint-Palais

Quartier de Bernezac-Nauzan

Rendez-vous corniche de Nauzan, sur l'esplanade face à la plage côté Saint-Palais-sur-Mer. Transats (nombre limité, possibilité d'apporter vos sièges), découverte musicale, food-truck et petite restauration, convivialité et respect des gestes barrières. Le concept pourra évoluer en fonction des mesures sanitaires.

**MERCREDI 8 JUILLET**

🕒 19 h-22 h 30

#### Chill party by R@dio Saint-Palais

Esplanade de la Grande Côte. Voir détails mercredi 1<sup>er</sup> juillet.

.....

**VENDREDI 10 JUILLET**

🕒 19 h-22 h 30

#### Chill party by R@dio Saint-Palais

Quartier de La Palud, Puyraveau, Ganipote

Rendez-vous à la pointe du lac du parc Raymond Vignes (côté aire de jeux). Transats (nombre limité, possibilité d'apporter vos sièges), découverte musicale, food-truck et petite restauration, convivialité et respect des gestes barrières. Le concept pourra évoluer en fonction des mesures sanitaires.

**DIMANCHE 12 JUILLET**

🕒 18 h

#### Guignol Furlan

Spectacle familial.

📍 Place du marché.

*Entrée payante sur place.*

.....

**LUNDI 13 JUILLET**

🕒 9 h 30-13 h

#### Chasse au trésor en famille

Lancement du jeu place de l'Océan, entre 9 h 30 et 12 h (fin du jeu à 13 h). Voir page 27.



## VENDREDI 17 JUILLET

🕒 19 h-22 h 30

### Chill party by R@dio Saint-Palais Quartier du Platin

Rendez-vous parking du Belvédère. Transats (nombre limité, possibilité d'apporter vos sièges), découverte musicale, food-truck et petite restauration, convivialité et respect des gestes barrières. Le concept pourra évoluer en fonction des mesures sanitaires.

## LUNDI 20 JUILLET

🕒 9 h 30-13 h

### Chasse au trésor en famille

Lancement du jeu place de l'Océan, entre 9 h 30 et 12 h (fin du jeu à 13 h). Voir page 27.



🕒 19 h

### Cirque Star circus

Spectacle familial.

📍 Place du marché.  
 Entrée payante sur place.

## MERCREDI 22 JUILLET

🕒 10 h 30

### L'heure du conte

« L'arbre merveilleux » par Sandrine Leprestre Montupet, bibliothécaire. Dès 4 ans. Jardins du centre culturel Boris Vian. Gratuit. En cas de pluie la prestation n'aura pas lieu, le respect des distanciations physiques sera à respecter.

Renseignements 05 46 23 96 70.

🕒 19 h-22 h 30

### Chill party by R@dio Saint-Palais

Eplanade de la Grande Côte. Voir détails mercredi 1<sup>er</sup> juillet.

## VENDREDI 24 JUILLET

🕒 19 h-22 h 30

### Chill party by R@dio Saint-Palais Quartier de Maine Bertrand

Rendez-vous rue des Anémones, dans le parc arboré du Clos joli. Transats (nombre limité, possibilité d'apporter vos sièges), découverte musicale, food-truck et petite restauration, convivialité et respect des gestes barrières. Le concept pourra évoluer en fonction des mesures sanitaires.

## DIMANCHE 26 JUILLET

🕒 18 h

### Guignol Furlan

Spectacle familial.

📍 Place du marché.  
 Entrée payante sur place.



DU 22 JUILLET  
 AU 17 SEPTEMBRE

### Exposition d'art contemporain au Vieux clocher : « Imaginez... »

Peintures d'Alexandre BERIDZE, artiste russe de renom (diplômé de l'Académie des Beaux-Arts). L'artiste exprime par sa peinture ce qu'il éprouve de son monde mental.

🕒 Ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h (sauf le mardi).

Entrée 1 € au profit de la rénovation du bâtiment (gratuit pour les moins de 16 ans).

Point de vue remarquable à 360° au sommet du clocher.

## LUNDI 27 JUILLET

🕒 9 h 30-13 h

### Chasse au trésor en famille

Lancement du jeu place de l'Océan, entre 9 h 30 et 12 h (fin du jeu à 13 h). Voir page 27.

## MARDI 28 JUILLET

🕒 19 h

### « Un Violon sur la Ville : Danse sur le Green »

L'envolée des notes de musique du quatuor à cordes solistes de l'Opéra de Paris se mêle aux arabesques de la danseuse étoile Dorothee Gilbert. Avec la présence de Thomas Lefort, violoniste lauréat révélé lors du concours 2012 « Jeune talents Un Violon sur le Sable – Baume & Mercier ».

05 46 39 27 87

[www.violonsurlesable.com](http://www.violonsurlesable.com)

📍 violonsurlesable

📍 Trou n°18 du Golf de Royan / Maine Gaudin

*Réservation obligatoire pour des raisons de sécurité au tarif de 3 €.*

*Billet solidaire non échangeable et non remboursable même en cas d'annulation du spectacle quelle qu'en soit la raison (météo ou sanitaire COVID).*

*Billet en vente sur [www.violonsurlesable.com](http://www.violonsurlesable.com) ou au*

*bureau d'information touristique.*

## MERCREDI 29 JUILLET

🕒 10 h 30

### L'heure du conte

« Dans le ventre de l'arbre » par Sandrine Leprestre Montupet, bibliothécaire. Dès 4 ans. Jardins du centre culturel Boris Vian. Gratuit. En cas de pluie la prestation n'aura pas lieu, le respect des distanciations physiques sera à respecter.

Renseignements 05 46 23 96 70.



### MERCREDI 29 JUILLET

🕒 19 h-22 h 30

#### Chill party by R@dio Saint-Palais

Esplanade de la Grande Côte.  
Voir détails mercredi 1<sup>er</sup> juillet.

🕒 20 h 30

#### Pico le clown et ses animaux savants

Spectacle jeune public.

📍 Place de l'Océan.

*Entrée payante sur place.*

### VENREDI 31 JUILLET

🕒 19 h-22 h 30

#### Chill party by R@dio Saint-Palais

Quartier du centre-ville

Rendez-vous à la pointe du lac du parc Raymond Vignes (côté aire de jeux). Transats (nombre limité, possibilité d'apporter vos sièges), découverte musicale, food-truck et petite restauration, convivialité et respect des gestes barrières. Le concept pourra évoluer en fonction des mesures sanitaires.

## AOÛT

### DU 29 JUIN AU 28 AOÛT

#### Animation « Sport et bien-être »

Proposée par l'association Cap sur Saint-Palais-sur-Mer, en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif et les associations sportives de Charente-Maritime. Activités encadrées par des moniteurs diplômés : réveil musculaire, body karaté, gym volontaire, cardio, boxe, fitness.

📍 Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 10 h 30. Plage de la Grande Côte (poste de secours côté Est de la plage).

*Gratuit.*



DU 3 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE

## Ça fait TILT ! Parcours art et lumière

**Un grand évènement « Vaux / Saint-Palais-sur-Mer ».**

Des lieux symboliques de notre patrimoine sont mis en valeur grâce à l'installation de structures poétiques, colorées et lumineuses qui réenchangent les lieux et leur apportent une nouvelle dynamique. Le parcours peut s'apprécier de jour comme de nuit.

### DU 22 JUILLET AU 17 SEPTEMBRE

#### Exposition d'art contemporain au Vieux clocher : « Imaginez... »

Peintures d'Alexandre BERIDZE, artiste russe de renom. Ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h (sauf le mardi). Entrée 1 € au profit de la rénovation du bâtiment (gratuit pour les moins de 16 ans). Point de vue remarquable à 360° au sommet du clocher.

### DIMANCHE 2 AOÛT

🕒 18 h

#### Guignol Furlan

Spectacle familial.

📍 Place du marché.

*Entrée payante sur place.*

### LUNDI 3 AOÛT

🕒 9 h 30-13 h

#### Chasse au trésor en famille

Lancement du jeu place de l'Océan, entre 9 h 30 et 12 h (fin du jeu à 13 h). Voir page 27.

### MERCREDI 5 AOÛT

🕒 10 h 30

#### L'heure du conte

« Secrets de baobab » par Sandrine Leprestre Montupet, bibliothécaire. Dès 4 ans. Jardins du centre culturel Boris Vian. Gratuit. En cas de pluie la prestation n'aura pas lieu, le respect des distanciations physiques sera à respecter.

Renseignements 05 46 23 96 70.

### MERCREDI 5 AOÛT

🕒 19 h-22 h 30

#### Chill party by R@dio Saint-Palais

Esplanade de la Grande Côte. Face à la plage et à la baie de Bonne Anse. Transats (nombre limité, possibilité d'apporter vos sièges), découverte musicale, food-truck et petite restauration, convivialité et respect des gestes barrières.

🕒 20 h 30

#### Pico le clown et ses animaux savants

Spectacle jeune public.

📍 Place de l'Océan.

Entrée payante sur place.

### VENREDI 7 AOÛT

🕒 19 h-22 h 30

#### Chill party by R@dio Saint-Palais Quartier de Courlay

Rendez-vous dans les jardins du centre culturel Boris Vian. Transats (nombre limité, possibilité d'apporter vos sièges), découverte musicale, food-truck et petite restauration, convivialité et respect des gestes barrières. Le concept pourra évoluer en fonction des mesures sanitaires.

### LUNDI 10 AOÛT

🕒 9 h 30-13 h

#### Chasse au trésor en famille

Lancement du jeu place de l'Océan, entre 9 h 30 et 12 h (fin du jeu à 13 h). Voir page 25.

### LUNDI 10 AOÛT

🕒 19 h

#### Cirque Star circus

Spectacle familial.

📍 Place du marché.

Entrée payante sur place.

### MERCREDI 12 AOÛT

🕒 10 h 30

#### L'heure du conte

« À l'ombre du cocotier » par Sandrine Leprestre Montupet, bibliothécaire. Dès 4 ans. Jardins du centre culturel Boris Vian. Gratuit. En cas de pluie la prestation n'aura pas lieu, le respect des distanciations physiques sera à respecter.

Renseignements 05 46 23 96 70.

🕒 19 h-22 h 30

#### Chill party by R@dio Saint-Palais

Esplanade de la Grande Côte. Voir détails mercredi 5 août.

### VENREDI 14 AOÛT

🕒 19 h-22 h 30

#### Chill party by R@dio Saint-Palais Quartier de La Palud, Puyraveau, La Ganipote

Rendez-vous à la pointe du lac du parc Raymond Vignes (côté aire de jeux). Transats (nombre limité, possibilité d'apporter vos sièges), découverte musicale, food-truck et petite restauration, convivialité et respect des gestes barrières. Le concept pourra évoluer en fonction des mesures sanitaires.

### DIMANCHE 16 AOÛT

🕒 18 h

#### Guignol Furlan

Spectacle familial.

📍 Place du marché.

Entrée payante sur place.

### MERCREDI 19 AOÛT

🕒 10 h 30

#### L'heure du conte

« Il était une fois un arbre » par Marguerite Pouch, conteuse professionnelle. Dès 4 ans. Jardins du centre culturel Boris Vian. Gratuit. En cas de pluie la prestation n'aura pas lieu, le respect des distanciations physiques sera à respecter. Renseignements 05 46 23 96 70.

🕒 19 h-22 h 30

#### Chill party by R@dio Saint-Palais

Esplanade de la Grande Côte. Voir détails mercredi 5 août.

### DU 20 AU 22 AOÛT

#### « Ciné-Concié »

Les festivals Musique et Gastronomie du Monde, Crescendo et Ouest riderz gardent le contact avec leur public.

🕒 12 h-16 h

**Concert, espace restauration et buvette.** Nombre de tables limité. Billetterie sur place. Accès piéton uniquement.

🕒 19 h-22 h

**DJ + concert** en plein air.

🕒 22 h 15

**Drive-in.** Projection d'un film que vous visionnerez assis dans votre voiture.

📍 Esplanade du Concié

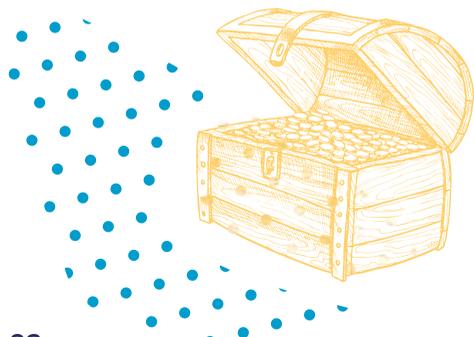
Entrée 5 € par personne (4 personnes maximum par véhicule).

Réservation obligatoire et billetterie au bureau d'information touristique (tél. 05 46 23 22 58).

Restauration sur place possible.

Détails des soirées à retrouver sur [www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr)

A chaque soirée son univers : jeudi 20 : Musique et Gastronomie du Monde ; vendredi 21 : Crescendo ; samedi 22 : Ouest riderz festival.



**SAMEDI 22 ET  
DIMANCHE 23 AOÛT**

9 h-22 h

**Foire aux vins et  
à la gastronomie**

Proposée par le comité de jumelage. Sous réserve des normes sanitaires en vigueur.

📍 Parc Raymond Vignes

**MERCREDI 26 AOÛT**

19 h-22 h 30

**Chill party by  
R@dio Saint-Palais**

Esplanade de la Grande Côte.  
Voir détails mercredi 5 août.

**VENREDI 28 AOÛT**

19 h-22 h 30

**Chill party by  
R@dio Saint-Palais  
Quartier de Bernezac-Nauzan**

Rendez-vous corniche de Nauzan, sur l'esplanade face à la mer.

Transats (nombre limité, possibilité d'apporter vos sièges), découverte musicale, food-truck et petite restauration, convivialité et respect des gestes barrières. Le concept pourra évoluer en fonction des mesures sanitaires.

**SAMEDI 29 AOÛT**

8 h-18 h

**Foire aux puces**



Organisée par le comité de jumelage. Ouverte aux professionnels et particuliers. Sous réserve des normes sanitaires en vigueur.

📍 Parc Raymond Vignes

**SAMEDI 29 AOÛT**

20 h 30

**Pico le clown et ses  
animaux savants**

Spectacle jeune public.

📍 Place de l'Océan.

*Entrée payante sur place.*

**SEPTEMBRE**

**DU 3 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE**

**Ça fait TILT !  
Parcours art et lumière**

Un grand événement « Vaux / Saint-Palais-sur-Mer ». Des lieux symboliques de notre patrimoine sont mis en valeur grâce à l'installation de structures poétiques, colorées et lumineuses qui réenchangent les lieux et leur apportent une nouvelle dynamique. Le parcours peut s'apprécier de jour comme de nuit.

**DU 22 JUILLET  
AU 17 SEPTEMBRE**

**Exposition d'art  
contemporain au Vieux  
clocher : « Imaginez... »**

Peintures d'Alexandre BERIDZE, artiste russe de renom. Ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h (sauf le mardi). Entrée 1 € au profit de la rénovation du bâtiment (gratuit pour les moins de 16 ans). Point de vue remarquable à 360° au sommet du clocher.

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE**

**Journée de  
la vie associative**

Stands, informations, rencontres et démonstrations.

📍 Lac du parc Raymond Vignes.



Voir détails page 34.

**MARDI 8 SEPTEMBRE**

**Passage du  
Tour de France  
à Saint-Palais-sur-Mer**

Une grande journée sportive et festive.

Plus de détails sur [www.stpalaissurmer.fr](http://www.stpalaissurmer.fr)

**DU 18 AU 20 SEPTEMBRE**  
**Ouest riderz festival,  
4<sup>e</sup> édition**

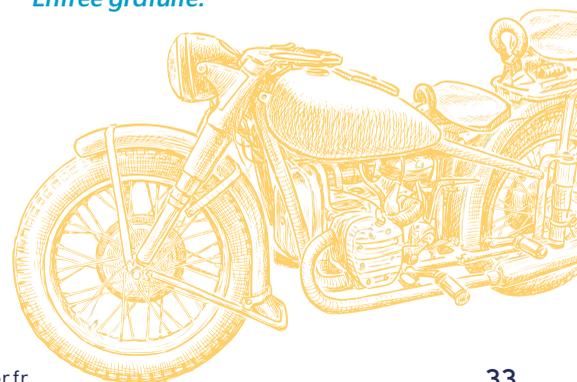
Rassemblement de motos, expositions, préparateurs motos vintage, brocante, concerts, petite restauration sur place.

📍 Esplanade du Concié.

Plus d'infos sur [www.ouestriders-festival.com](http://www.ouestriders-festival.com).

Horaires : vendredi 18 : 20 h à minuit / samedi 19 : 10 h à minuit / dimanche 20 : 10 h à 19 h

*Entrée gratuite.*



## SPORT

# Un tournoi international de tennis féminin à Saint-Palais-sur-Mer

**Les fédérations française et internationale de tennis ont validé la candidature de la commune pour accueillir un tournoi professionnel de tennis féminin, du 6 au 13 septembre 2020. Ce projet, soutenu par la municipalité, est à l'initiative du club de tennis qui en assurera l'organisation.**

Le choix de rénovation des courts, décidé au printemps 2019 par la municipalité afin de les transformer en terre-battue traditionnelle, s'est avéré judicieux puisque la fédération française recherchait un site possédant une surface identique à celle de Roland Garros, et ce, dans un cadre propice et agréable.

### Seulement 32 tournois en France, une première en Charente-Maritime

Saint-Palais-sur-Mer deviendra le 32<sup>e</sup> tournoi français dans la hiérarchie des épreuves internationales. Doté de 15 000 \$ de prize-money, 64 joueuses

professionnelles d'une quinzaine de nationalités se rendront sur la Côte de Beauté et tenteront de remporter le 1<sup>er</sup> titre ainsi que les points WTA (women's tennis association) comptant pour le classement mondial.

Cette catégorie de tournoi, appelée W15, se révèle être un tremplin pour de jeunes joueuses. Ce sont donc les stars de demain que Saint-Palais-sur-Mer accueillera pendant une semaine.

### Une fête populaire, un enthousiasme de toute la commune

Souhaitant que ce tournoi soit accessible au plus grand nombre, l'entrée



sera gratuite et ouverte à tous. Des animations seront organisées pendant la semaine : court de mini-tennis pour les plus jeunes, visites des écoles de tennis du secteur, fit'tennis...

Le tirage au sort du tableau de qualification se déroulera lors de la journée des associations et celui du tableau final à l'école Lucien Robin, en présence des enfants.

### Une mobilisation des bénévoles et des commerçants

La commune va ainsi vivre au rythme du tennis pendant une semaine. Cette organisation nécessite l'aide de nombreux bénévoles. 50 membres du club ont d'ores et déjà répondu présent mais toutes les personnes souhaitant apporter leur aide sont les bienvenues. De nombreux commerçants saint-palaisiens ont déjà prévu de s'associer à l'événement selon les organisateurs.

- Tennis club de Saint-Palais-sur-Mer
- Renseignements : 05 17 25 11 03
- [www.open17.com](http://www.open17.com)
- [f opensaintpalais](https://www.facebook.com/opensaintpalais)



# La rentrée 2020-2021 au conservatoire

Le conservatoire a pu rouvrir ses portes le 8 juin et accueillir à nouveau les élèves pour terminer ensemble cette drôle d'année scolaire. Les professeurs, pendant toute la durée de la fermeture de l'établissement, ont poursuivi leur enseignement à distance grâce aux outils numériques. C'est avec un réel bonheur que nous avons retrouvé « en vrai » nos élèves au mois de juin !

La pratique artistique, au-delà de l'apprentissage, est un partage, une école de vivre ensemble. Tous les élèves préparent des projets individuels, mais aussi collectifs, qu'ils restituent lors des auditions et des concerts.

Aujourd'hui, nous avons toujours des incertitudes concernant les modalités pratiques de reprise des cours en septembre, mais toute l'équipe pédagogique et administrative se prépare à accueillir les élèves en toute sécurité, soyez-en assurés.



**Date de reprise des cours :**  
**lundi 14 septembre**  
**Inscriptions au conservatoire**  
**à partir du 26 août : les lundi,**  
**mercredi et vendredi.**  
**Horaires sur**  
**[conservatoire.stpalaissurmer.fr](http://conservatoire.stpalaissurmer.fr)**



**Le coup**  
de la **de cœur**  
**médiathèque**

## La Mer à l'envers, de Marie Darrieussecq



C'est l'histoire de Rose, parisienne, psychologue, mère de famille, qui fait une croisière en méditerranée, et dont l'existence ordinaire est soudainement bousculée quand son paquebot rencontre en pleine mer une embarcation de migrants. Dans ce bateau d'infortune se trouve Younès, un jeune nigérien qui aspire à rejoindre l'Angleterre.

Au-delà de cette rencontre improbable entre Rose et Younès, ce sont deux mondes qui s'entrechoquent et qui sont liés par des enjeux internationaux.

Une histoire universelle, où certains doivent fuir leurs conditions de vie tandis que d'autres se trouvent du « bon côté » de la frontière et se demandent comment répondre à cette crise.

Marie Darrieussecq évoque dans son ouvrage un sujet complexe et d'actualité qu'elle traite avec une approche nuancée tout en fraîcheur.

C'est toujours très éclairant pour les lecteurs lorsque les romanciers s'emparent des problèmes de société qui émergent. L'un des pouvoirs de la littérature, c'est de permettre une prise de recul, une distanciation avec le réel, tout en réduisant les distances entre les humains. *La mer à l'envers* réalise ce tour de force avec brio.



**La Mer à l'envers, Marie Darrieussecq, 22 août 2019, Pol**

## JUMELAGE

# Nouveau bureau au comité

L'assemblée générale du comité s'est tenue le 1<sup>er</sup> février et nous avons procédé au renouvellement du bureau :

- Présidente : Isabelle DECOMBES
- Vice-présidente : Danielle CHEVAL
- Secrétaire : Jessika CHARLES
- Secrétaire-adjointe : Maïté FLAUSSE
- Trésorier : Florent LYS
- Trésorier-adjoint : Damien HERARD

Membres du conseil d'administration : Jean-Marie GAUTHIER, Arlette GRAND, Corinne GIACHETTO, Linette DURANDET-GAUCHE, Alain JUND, Yannick BERTRAND.

Représentantes de la mairie : Jeanne FETTU, Maïté FLAUSSE, Fabienne LABARRIÈRE, Isabelle LEPARMENTIER

Le but de l'association est de favoriser les échanges et renforcer les liens avec nos amis allemands. L'association fonctionne grâce aux bénévoles, aux familles qui accueillent... Merci à tous pour votre énergie et votre disponibilité.



### Agenda

- Foire aux vins et à la gastronomie les 22 et 23 août.
- Foire aux puces le 29 août  
(inscriptions au 07 69 92 66 90  
ou [comitedejumelage.saintpalaisurmer@gmail.com](mailto:comitedejumelage.saintpalaisurmer@gmail.com))



## BILLARD CLUB

# La capacité d'accueil augmente

C'était un projet récurrent depuis quelque temps... c'est maintenant chose faite !

Le billard club dispose dorénavant de 4 billards français de 2,80 m.



[billardclub.stpalaisien@orange.fr](mailto:billardclub.stpalaisien@orange.fr)  
Yannick AUBRÉE :  
06 51 14 07 96



## EXPRESSION DE LA MINORITÉ

# Demain, Saint-Palais... ??

Le 15 mars 2020 restera probablement une date dans l'histoire politique de la France pour son record d'abstention aux élections municipales.

Entre crainte de la contamination par le Coronavirus et démobilité, les Saint-Palaisiens n'ont pas manqué de battre ce piteux record avec 58,84 % d'abstention contre 54,5 % à l'échelon national et 34,78 % aux municipales 2014.

C'est pourquoi nous commençons cette tribune en remerciant tous les électeurs qui se sont déplacés le 15 mars dernier.

Mais nous remercions plus encore les 645 personnes qui ont voté pour le changement en choisissant Saint-Palais Demain. Grâce à leurs votes, notre liste a obtenu 5 élus au conseil municipal, et un représentant au conseil de la CARA.

Piteux ce record d'abstention, car préjudiciable et dommageable pour la démocratie.

En effet quelle légitimité pour un Maire élu avec 60 % des 40 % de votants, soit 971 voix, représentant moins de 24 % des électeurs Saint-Palaisiens ?

Oubliera-t-il que 3089 électeurs (sur 4060 inscrits) n'ont pas voté pour lui ?

Dans ces conditions peut-on se sentir autorisé à mettre en œuvre l'inutile et coûteux programme de démolition/reconstruction du centre-ville ? Certains Maires s'en préoccupent, et ne cachent pas le problème posé par le manque de soutien de la population.

Nous sommes décidés à empêcher par tous les moyens une opération aussi calamiteuse que celle du Spot qui a coûté le double de ce qui était prévu ; pour le cacher, on a maquillé le déficit en en revendant une partie à des particuliers, et en cédant sans appel d'offres à une société amie les locaux commerciaux pourtant prévus à l'origine pour rester propriété municipale. Cette opération privera aussi le patrimoine commun de Saint-Palais de l'immeuble de la Poste mis en vente pour renflouer les caisses.

La Poste, pourtant classée « patrimoine bâti d'intérêt exceptionnel » dans l'inventaire de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), dernier bâtiment balnéaire appartenant encore aux Saint-Palaisiens, et emblématique dans l'histoire de Saint-Palais, puisqu'il abrita le Café du Casino dans les débuts du Saint-Palais balnéaire.

Le candidat élu avait pourtant promis dans son beau programme sur papier glacé de « veiller à la protection de notre patrimoine... pour en faire un objet de promotion et de rayonnement de notre commune ».

Il a malgré tout promis « des finances saines et maîtrisées ».

Oubliera-t-il la diminution de la dotation d'Etat et de la taxe d'habitation, l'inflation de l'endettement municipal ces 3 dernières années (+75 %), la croissance de l'amende pour insuffisance de logements sociaux, la crise économique et sociale conséquence de l'arrêt de notre économie pendant le confinement ?

Nous nous en souviendrons, et dirons STOP aux opérations de prestige qui nous appauvrissent et nous endettent pour le futur.

Si vous souhaitez que les investissements de la commune répondent enfin aux véritables besoins des habitants, qu'ils soient discutés, plus raisonnables et moins passionnés..., alors rejoignez-nous !

**Guy Demont et son équipe**  
Saint-Palais-Pour-Tous : Facebook et [www.stpaltous.fr](http://www.stpaltous.fr)

## État civil

DU 15 NOVEMBRE 2019  
AU 15 MAI 2020



### NAISSANCES

Romy MARY, le 13 avril  
Roxane LEROY, le 8 mai



### MARIAGES

Valérie POMPOUGNAC  
et Jean BROCHET, le 4 janvier



### DÉCÈS

Franck LEPINOUX, le 15 novembre  
Alain MALLET, le 9 décembre  
Claude BONNEAUD, le 10 décembre  
Frédéric CHAILLAUD  
née PICAUD, le 12 décembre  
Jean Claude PHILBERT,  
le 18 décembre  
Yves ORDRENEAU, le 28 décembre  
Emile MAËS, le 9 janvier  
Monique DARFEUILLE, le 13 janvier  
Jacques CHARRIER, le 28 janvier  
Marie MONOD  
née MARTIN, le 2 février  
Etienne MOREL, le 6 février  
Jean-Pierre BALLOUARD, le 7 février  
Michel MALOCHET, le 1<sup>er</sup> mars  
Brigitte TOUCHARD, le 16 mars  
Michelle VALZ  
née CLEMENCEAU, le 27 mars  
Bernard RIFFAUD, le 29 mars  
Arlette MONTUS, le 4 avril  
Irène PEREIRAS MILLAN  
née SERI, le 4 avril  
Gilbert JEANNIN, le 26 avril  
Cyrille VATTOLO, le 12 mai  
Michèle GOUBY née CADIX, le 15 mai

### Résidence du lac

René CHASPOT, le 29 janvier  
Solange COLLET  
née REHEL, le 27 mars  
Geneviève SACRÉ  
née PRIET, le 5 avril



**@saintpalaisurmer**  
Partagez vos photos  
**#saintpalaisurmer**

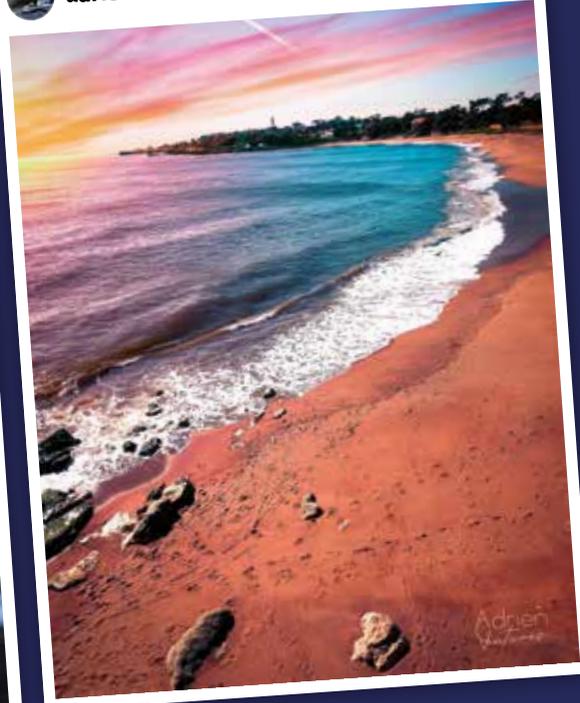
froniemihnea

Instagram



adrienventures

Instagram



manue\_la

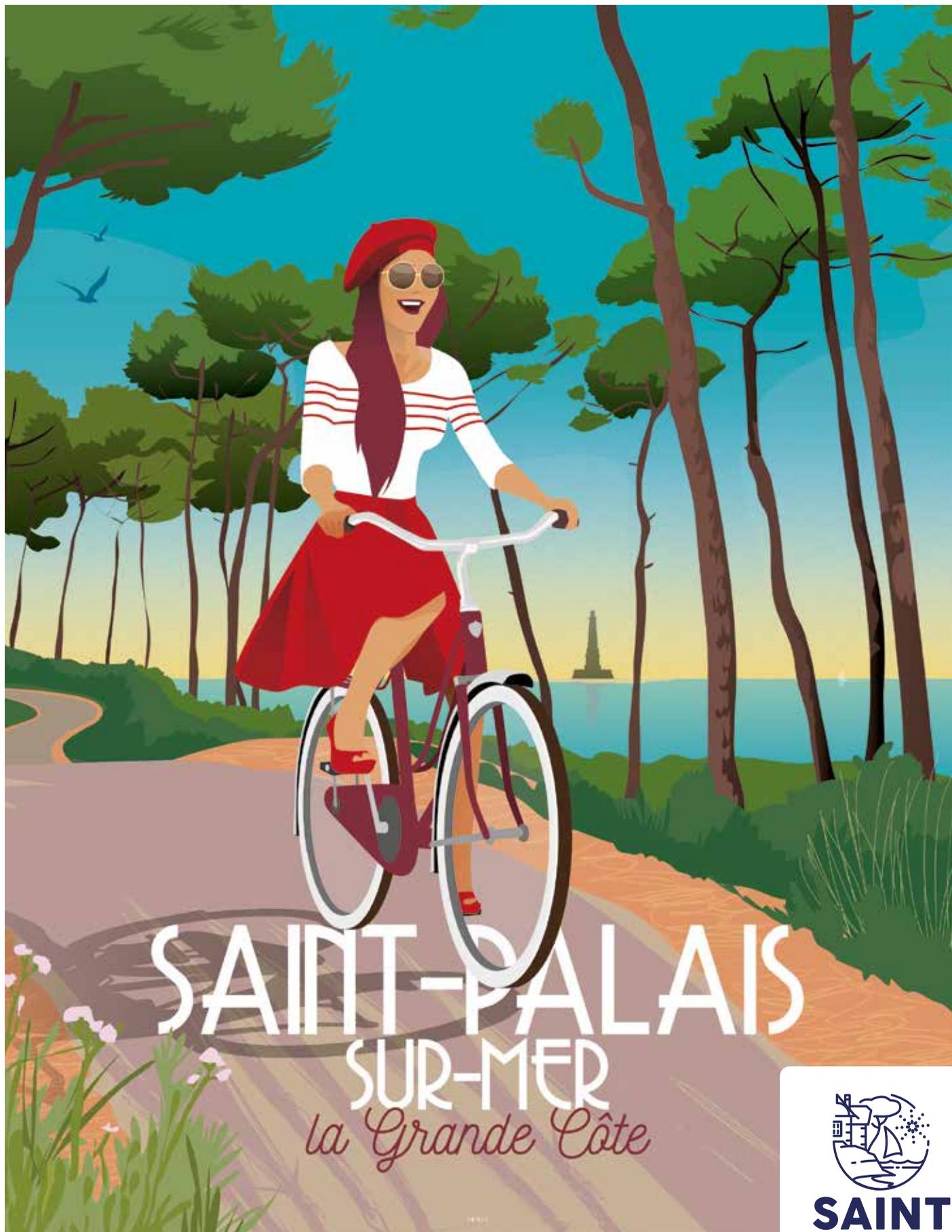
Instagram



tarmin

Instagram





**SAINT-PALAIS**  
**SUR-MER**  
*la Grande Côte*



**SAINT  
PALAIS**  
**SUR-MER**